



*Conseil communal du 22/10/2025*

**Réponse à l'interpellation n°23 :**

**« Prix de la «ville la plus fleurie au monde» – Une reconnaissance populaire et internationale bien méritée ; Interpellation introduite par Mme MARA Gabriela, Conseillère communale »** (ordre du jour complémentaire)

Madame la Conseillère,

Je vous remercie pour votre intervention.

Le concours de Ma Ville en Fleurs comportait plusieurs catégories de participants (en fonction du nombre d'habitants), dans lesquelles se trouvaient, en compétition, Assesse, Aubange, Lessine et Woluwé-Saint-Lambert. Autre commune bruxelloise à concourir : Woluwé-Saint-Lambert qui a d'ailleurs gagné dans la catégorie 5. Toutes les infos sur les tenants et aboutissants de cette compétition se trouvent sur le site du concours : [www.mavilleenfleurs.com](http://www.mavilleenfleurs.com). Elles étaient consultables par tous à tous moments.

Les retombées attendues de la participation de Saint-Josse à ce concours ? D'abord, un élément positif dans cette grisaille mondiale ! Un sentiment de joie. Impliquer la population, en l'invitant à participer, crée en elle un sentiment d'appartenance accru. Mais ce concours était aussi une jolie façon de faire connaître plus largement la commune, d'attirer les touristes dans les commerces et de susciter une envie de flâner, avec, peut-être, en aval, une diminution de déchets en rue suscitée par l'envie de respecter la beauté des lieux.

La population a été mobilisée autour de cette initiative via une stratégie de communication complète : l'annonce de ce concours a été postée sur les réseaux sociaux communaux (Facebook et Instagram) et sur le site de la commune (avec des infos sur le quota des fleurs agrémentant le territoire communal). Une bache (avec QR Code) a également été fixée aux grilles de la Maison communale. De plus, un email a été envoyé au personnel de la commune. Enfin, un communiqué de presse a été rédigé et transféré à la presse.

L'organisateur, lui, a mis à disposition des flyers.

Ne négligeons pas la communication établie par le contact direct entre les citoyens et les hommes de terrain, qui sont quotidiennement interpellés et remerciés pour le fleurissement.

Dernier point : un certificat officiel validant le concours sera remis fin novembre. Une nouvelle communication sera probablement faite à ce moment-là.

Du côté des équipes communales, la participation à un tel concours était d'emblée pour elles une reconnaissance de la qualité de leur travail. Ensuite, elles en ont fait le relais avec beaucoup de fierté, comme c'est le cas depuis le début du projet de fleurissement/embellissement de l'espace public. La reconnaissance finale est la cerise sur le gâteau, car c'est une sorte d'officialisation des retours positifs quotidiens qu'elles ont sur le terrain.